

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS EST DONNÉ par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, par la Municipalité de Ste-Perpétue, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le 11 juillet 2022 à 19h30 au 2197 rang Saint-Joseph, Sainte-Perpétue.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature de la demande :

- En lien avec la largeur de l'entrée et le nombre de cases de stationnements..

Identification du site concernée :

- lot SIX MILLIONS CINQ CENT CINQ MILLE NEUF CENT QUARANTE-HUIT (6 505 948) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2),

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Sainte-Perpétue, ce 17 juin 2022

Caroline Roberge _____

Caroline Roberge

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Caroline Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue, certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 17 juin 2022.

Caroline Roberge _____

Caroline Roberge,

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim